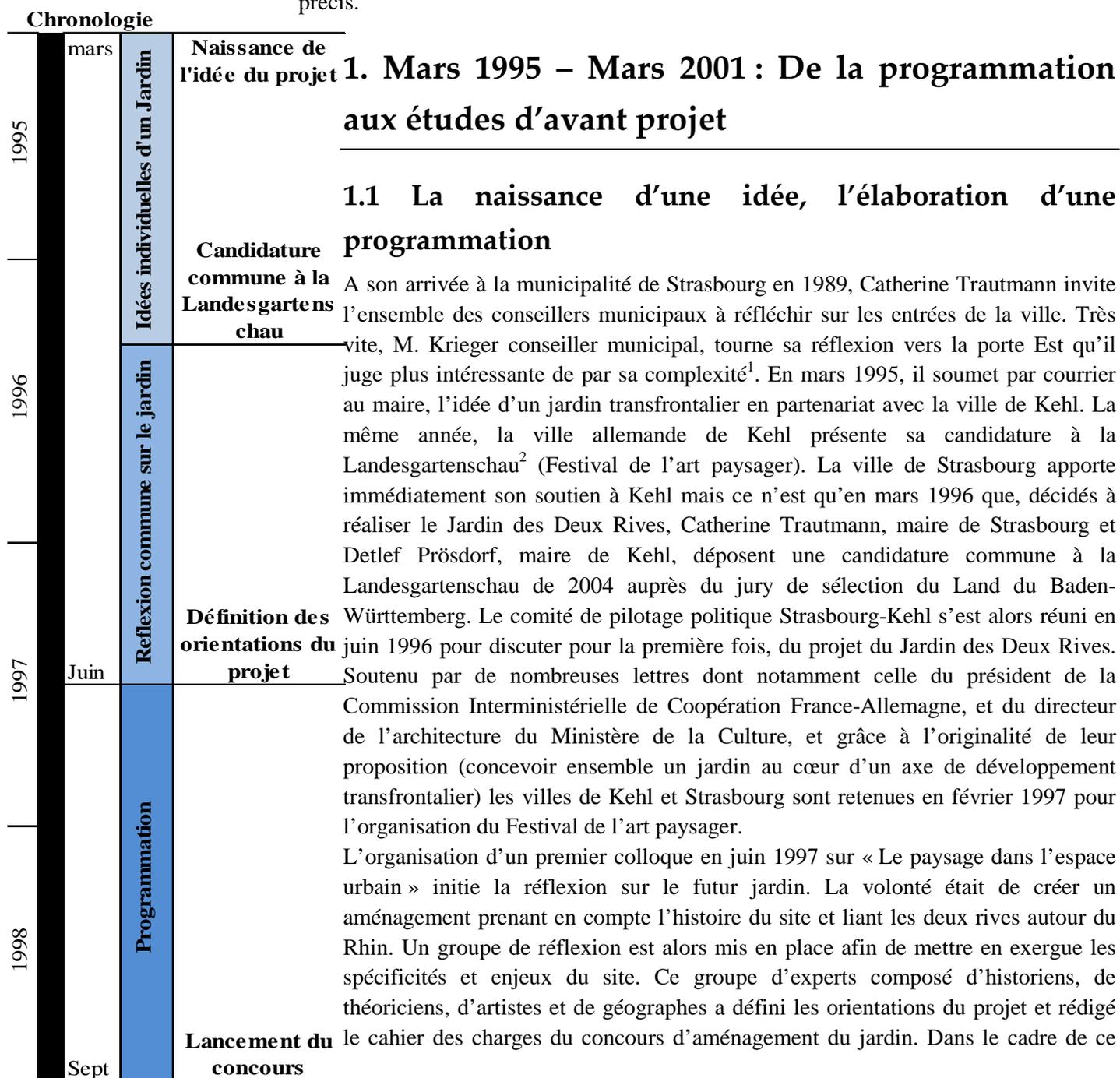


LA GENESE DU JARDIN DES DEUX RIVES

Cette partie vise à présenter de manière factuelle le projet du Jardin des Deux Rives depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la réception du jardin et à localiser les périodes de conflits dans la genèse du projet. La frise ci-dessus retranscrit les dynamiques du projet du Jardin des Deux Rives qui seront explicitées dans le texte de cette partie. Cet historique du projet a été établi à partir du travail d'archive et des entretiens menés sur le terrain. Ainsi, la multiplicité des sources ne permet ainsi pas d'établir un référencement précis.



1. Mars 1995 – Mars 2001 : De la programmation aux études d'avant projet

1.1 La naissance d'une idée, l'élaboration d'une programmation

A son arrivée à la municipalité de Strasbourg en 1989, Catherine Trautmann invite l'ensemble des conseillers municipaux à réfléchir sur les entrées de la ville. Très vite, M. Krieger conseiller municipal, tourne sa réflexion vers la porte Est qu'il juge plus intéressante de par sa complexité¹. En mars 1995, il soumet par courrier au maire, l'idée d'un jardin transfrontalier en partenariat avec la ville de Kehl. La même année, la ville allemande de Kehl présente sa candidature à la Landesgartenschau² (Festival de l'art paysager). La ville de Strasbourg apporte immédiatement son soutien à Kehl mais ce n'est qu'en mars 1996 que, décidés à réaliser le Jardin des Deux Rives, Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et Detlef Prösdorf, maire de Kehl, déposent une candidature commune à la Landesgartenschau de 2004 auprès du jury de sélection du Land du Baden-Württemberg. Le comité de pilotage politique Strasbourg-Kehl s'est alors réuni en juin 1996 pour discuter pour la première fois, du projet du Jardin des Deux Rives. Soutenu par de nombreuses lettres dont notamment celle du président de la Commission Interministérielle de Coopération France-Allemagne, et du directeur de l'architecture du Ministère de la Culture, et grâce à l'originalité de leur proposition (concevoir ensemble un jardin au cœur d'un axe de développement transfrontalier) les villes de Kehl et Strasbourg sont retenues en février 1997 pour l'organisation du Festival de l'art paysager.

L'organisation d'un premier colloque en juin 1997 sur « Le paysage dans l'espace urbain » initie la réflexion sur le futur jardin. La volonté était de créer un aménagement prenant en compte l'histoire du site et liant les deux rives autour du Rhin. Un groupe de réflexion est alors mis en place afin de mettre en exergue les spécificités et enjeux du site. Ce groupe d'experts composé d'historiens, de théoriciens, d'artistes et de géographes a défini les orientations du projet et rédigé le cahier des charges du concours d'aménagement du jardin. Dans le cadre de ce

Schéma 9: frise du projet de mars 1995 à septembre 1998

Réalisation : Alison Lebras

¹ Entretien du 19 avril 2010 avec Michel Krieger, conseiller municipal à la ville de Strasbourg de 1989 à 2001.

² Cet évènement populaire est organisé par chaque Land allemand. Dans le Baden Württemberg, il est organisé tout les deux ans et représente pour la ville sélectionnée l'occasion de bénéficier de subventions pour repenser son urbanisme autour d'un aménagement paysager. La sélection se fait sur dossier de candidature, dans lequel le candidat doit justifier sa proposition d'aménagement paysager à travers une logique globale de développement de la ville. La réalisation des jardins dans le cadre de la Landesgartenschau débouche sur un festival horticole de six mois qui attire chaque année environs 500 000 visiteurs. Plus d'un million de visiteurs ont participé à la Landesgartenschau organisée par Kehl et Strasbourg en 2004.

travail d'autres colloques sont alors organisés associant ponctuellement la population locale par le biais de conférences publiques.

Parallèlement, un premier dossier de demande de financement Interreg est déposé dans l'objectif d'obtenir les fonds suffisants à l'organisation d'un concours international. Ainsi, en juillet 1998, Roland Ries et Günther Petry maire de Kehl récemment élu en remplacement de M. Ambruster, signent la convention Interreg officialisant l'appui de l'Union Européenne. Ce dossier a permis aux villes de Kehl et Strasbourg de bénéficier de 260 000€. Ainsi, la moitié des frais engendrés par ce concours (520 000€) ont été financés par l'Union Européenne¹.

1.2 La conception des plans d'aménagement et les études d'avant projet

En Août 1998, un jury de sélection de plus de trente personnes² est constitué pour l'organisation du concours de conception et réalisation du Jardin des Deux Rives. Lancé en septembre de la même année, le concours a attiré quatre-vingt douze candidats. En février 1999, trente trois propositions sont retenues pour poursuivre le concours, puis vingt six en mai 1999. C'est finalement en juillet 1999, après de longs mois de discussion du jury, que le groupe allemand formé du paysagiste Rüdiger Brosk et des architectes Ercan Agirbas et Eckhart Wienstroer est désigné lauréat. Une exposition est alors montée dans la caserne Großherzog-Friedrich-Strasse située à Kehl, afin d'exposer le projet lauréat ainsi que les cinq projets primés et les cinq projets mentionnés du concours.



Illustration 5: Plan d'aménagement du lauréat

Source : « concours européen 1999 », ville de Kehl et Strasbourg

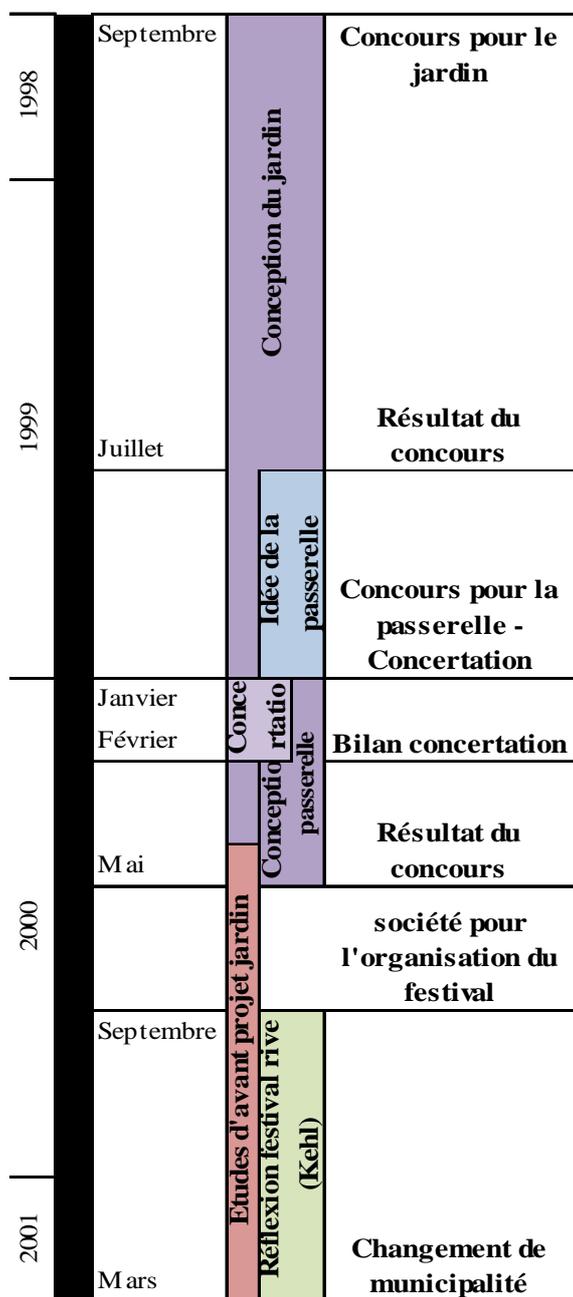


Schéma 10: Frise du projet de septembre 1998 à mars 2001

Réalisation : Alison Lebras

¹ Interreg, « Liste des projets cofinancés par l'initiative communautaire - Interreg I, II, III A dans le Rhin supérieur entre 1990 et 2008 »

² Ce jury à l'instar du groupe d'expert, réunissait notamment des membres spécialisés en urbanisme, paysagisme, architecture, géographie, histoire, philosophie, histoire de l'art, des membres des conseils municipaux de Kehl et Strasbourg et des experts.

Suite à la sélection des plans d'aménagement, une phase de concertation est ouverte. Huit réunions (quatre à Strasbourg et quatre à Kehl) et une journée de travail (à Kehl) avec les architectes paysagistes sont organisées en janvier et février 2000. Après avoir pris en considération le bilan de la concertation, les concepteurs présentent devant les conseils municipaux les plans d'aménagement modifiés. Ces plans sont acceptés en mai 2000 par l'ensemble des parties prenantes marquant ainsi le début des études d'avant projet.

Les plans d'aménagement retenus prévoyant un lien piétons-cyclistes entre les rives allemande et française, la réalisation d'une passerelle est alors débattue aux conseils municipaux. Le projet de passerelle est accepté en janvier 2000 par l'ensemble des décideurs politiques. Un concours s'est alors ouvert où seuls cinq cabinets invités ont participé. Le jury franco-allemand désigne en mai 2000 le lauréat du concours, tout en envisageant de réaliser la passerelle d'un autre candidat si les collectivités n'étaient pas capables d'assumer le financement de l'ouvrage de Marc Mimram. Après l'évaluation du coût de la passerelle à 10 millions d'euros environs, la ville de Kehl propose à la municipalité de Strasbourg une clé de financement de 2/3 pour la ville et la communauté urbaine de Strasbourg et 1/3 pour la ville de Kehl. Cette proposition est acceptée en février 2001 par les décideurs français. Malgré la saisie de M Ries de la Mission Opérationnelle Transfrontalière pour trouver un cadre légal à une maîtrise d'ouvrage commune, ce même mois, la ville de Kehl est désignée comme maître d'œuvre.

En parallèle de la réflexion strasbourgeoise concernant le financement de la passerelle, l'organisation des festivités de la Landesgartenschau du côté allemand a commencé. En septembre 2000, s'est tenue la première réunion du conseil d'administration de la société « Landesgartenschau Kehl 2004 GmbH¹ » en charge de superviser l'organisation du festival : « Ce sont les mêmes équipes qui vont de ville en ville organiser les Landesgartenschau »².

En janvier 2001, le conseil municipal de Kehl valide les études d'avant projet détaillée et vote le financement des aménagements paysagers. La réalisation du jardin sur la rive allemande a ainsi commencé en mars 2001. Ce même mois, une nouvelle équipe municipale est élue à Strasbourg.

¹ Gesellschaft Mit Beschränkter Haftung qui signifie Société A Responsabilité Limitée.

² Entretien du 14 avril 2010 avec Mme Armbruster

2. Mars 2001 – Janvier 2003 : Le retour à la phase de conception et les nouvelles études d'avant projet

2001	Mars	Conception jardin	Réflexion festival (Kehl)	Réalisation jardin (Kehl)	Changement municipalité - Validation AVP (Kehl)
	Septembre				Nouveaux plans
	Novembre	Concertation			Validation nouveaux plans

2.1 Les nouveaux travaux de conception

En mars 2001, suite aux élections municipales françaises, une nouvelle majorité est élue à Strasbourg. Fabienne Keller prend la tête de la ville de Strasbourg et Robert Grossmann son adjoint à la ville, la tête de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Lors de la première rencontre entre Günther Petry, Fabienne Keller et Robert Grossmann en juin 2001, les élus strasbourgeois expriment leurs circonspections sur la localisation et le coût de la passerelle, ainsi que sur certains aménagements paysagers. Ils demandent alors que les plans soient retravaillés. Face à cette volonté de modification du projet, un groupe d'habitants binational se monte afin de supporter le plan initial d'aménagement, avec pour président le géographe Antoine Beyer¹. Diverses actions revendicatrices sont organisées, comme une manifestation à l'arrivée d'une étape du Tour de France le 13 juillet 2001 (cf photographie ci-dessous).

Schéma 11: Frise du projet de mars à novembre 2001

Réalisation : Alison Lebras



Illustration 6: Manifestation de Garten//Jardin à l'arrivée d'une étape du tour de France

Source : Michel Krieger, *Le Jardin des Deux Rives, la genèse du projet transfrontalier entre Kehl et Strasbourg*, 2004

Les élus strasbourgeois demandent en dépit des revendications citoyennes, à l'architecte Marc Mimram et l'équipe Brosk de retravailler sur le projet. Ainsi, en septembre 2001, ils proposent de nouveaux plans aux kehllois. Une seconde phase de concertation est alors menée à Kehl afin de consulter la population sur le nouvel emplacement de la passerelle. Des habitants de Kehl ont alors exprimé leurs réticences motivées par le fait que la rive française était à cette époque le théâtre d'activités illégales. Les nouveaux plans sont cependant adoptés par les parties prenantes en novembre 2001 ainsi qu'une nouvelle clé de financement pour la passerelle: 59% pour Strasbourg et 41% pour Kehl.

¹ Antoine Beyer était maître de conférence, géographe à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg et du Kehllois et membre du Groupe Frontière



Schéma 12: Nouveau plan d'aménagement

Source : Ville de Strasbourg

2.2 Les nouvelles études d'avant projet

2001	Novembre	Études AVP jardin	Validation des plans
	Mars		
2002		Études d'AVP de la passerelle	Validation AVP passerelle
2003			
	Février		

Suite à l'adoption des nouveaux plans d'aménagement en novembre 2001, les études d'avant projet pour l'aménagement de la rive française et de la passerelle sont retravaillées par les techniciens des deux villes et des techniciens extérieurs. Avant même la validation de ces études par les conseils municipaux, une cérémonie officielle de début des travaux est organisée en janvier 2002, durant laquelle les maires de Kehl et Strasbourg et le président de la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) signent le contrat de construction de la passerelle. En mars 2002, le conseil municipal de Strasbourg valide l'avant projet détaillé du nouveau plan d'aménagement et son enveloppe financière.

Schéma 13: Frise du projet de novembre 2001 à février 2003

Réalisation : Alison Lebras

Un second dossier de demande de financement Interreg pour la passerelle est alors réalisé et retenu. Ainsi, l'Union Européenne a participé à hauteur d'un million d'euros sur un coût total de 15 millions¹. Bien qu'un surcoût de 5,4 millions d'euros pour la construction de la passerelle soit annoncé par les techniciens à la ville de Kehl en juillet 2002, les conseils municipaux décident de poursuivre le projet.

¹ Interreg, « Interreg I, II, III A dans le Rhin supérieur entre 1990 et 2008 »

Après que la décision commune de réalisation de la passerelle ait été officialisée, de nombreuses plaintes à l'encontre de celle-ci sont déposées, invoquant la protection de l'environnement. En août 2002, alors que le préfet du Bas Rhin délivre le permis de construire, la société de protection de la nature allemande (NABU) porte plainte auprès de la cour administrative de Fribourg au nom de la protection des oiseaux. Ce recours entraîne une suspension du projet. Des études complémentaires sont exigées. Bien que le recours soit levé en octobre 2002 par la cour administrative de Fribourg, le dépôt d'une plainte auprès de la préfecture du Bas Rhin par la Ligue pour le Protection des Oiseaux en Alsace entraîne le report du début des travaux au mois de février 2003.

Simultanément, la société allemande chargée de superviser l'organisation du festival confie à deux agences (une allemande, une française) la conception de la stratégie de marketing et de communication du festival en mars 2002.

3. Janvier 2003 – Avril 2004 : De la réalisation de la passerelle et de la rive française du jardin à la réception commune des travaux.

3.1 Les phases de réalisations

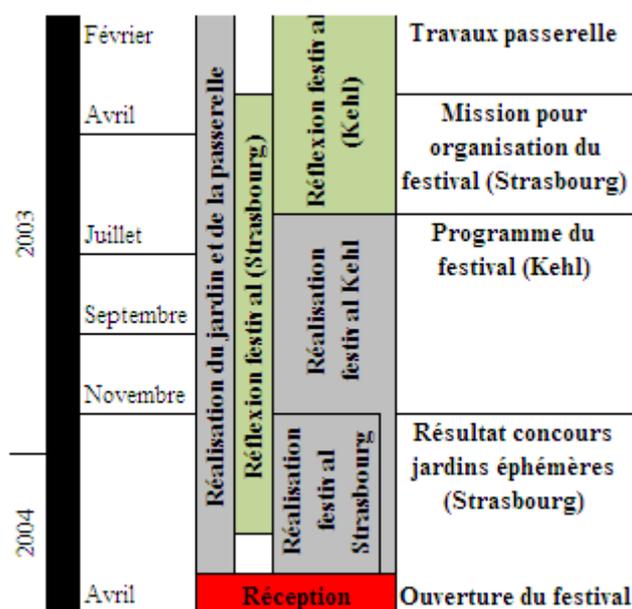


Schéma 14: Frise du projet de février 2003 à avril 2004

Réalisation : Alison Lebras

Dès début février 2003, après que les autorisations de construire du préfet du Bas-Rhin et du regierungspräsidium¹ de Fribourg soient délivrées, une cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la passerelle est organisée. La phase de réalisation de la passerelle est alors lancée et se poursuit jusqu'en mars 2004 bien qu'un second surcoût soit annoncé en août 2003, dû à une sous estimation de la quantité de béton et d'acier nécessaire à la construction.

La phase de réalisation du Jardin des Deux Rives est alors marquée par une forte dépendance aux conditions météorologiques. La grande majorité des travaux de la passerelle ont eu lieu entre le début de l'automne et la fin de l'hiver, rendant le planning dépendant des conditions météorologiques : « On a eu un hiver marqué par des extrêmes de température. »². Ainsi, fin janvier 2004, la construction de la passerelle est retardée à cause des crues du Rhin qui ne permettaient pas l'accès d'une grue flottante nécessaire à la poursuite des travaux.

Parallèlement à la réalisation de la passerelle, les travaux d'aménagement paysager se poursuivent de part et d'autre du Rhin. La dépollution de l'ancien stand de tir se termine en novembre 2003, après avoir évacué à deux reprises la population du Port du Rhin suite à la découverte d'obus datant de la première guerre mondiale.

¹ Littéralement ce terme signifie présidence de gouvernement. Ici il renvoie à la présidence du district organisé autour de Fribourg dans le Land du Baden Württemberg.

² Entretien du 07 avril 2010 avec M. Moritz, responsable de l'entretien du Jardin des Deux Rives